

## Formulaire de demande de soutien pour la plateforme d'optimisation d'équipements de la chaîne du froid pour Mai-Juin 2017

Date du document : Avril 2017

### Documents de candidature pour 2017 :

Il est conseillé aux pays qui déposent une demande de soutien pour la plateforme d'optimisation d'équipement de la chaîne du froid (ECF) auprès de Gavi en 2017 de se reporter aux documents suivants, dans l'ordre dans lequel ils sont présentés ci-dessous :



Formulaire  
de  
demande  
d'ECF

#### Objet de ce document :

Ce formulaire de demande doit être rempli afin de solliciter un soutien pour une plateforme d'optimisation d'ECF.

Les demandeurs sont tout d'abord tenus de lire les directives générales pour tous les types de soutien, puis les directives de plateforme d'optimisation d'ECF. Les demandeurs doivent ensuite remplir le formulaire de demande et le soumettre par e-mail à [proposals@gavi.org](mailto:proposals@gavi.org).

ECF  
ST



#### Ressources disponibles pour aider à remplir ce formulaire de demande :

**un guide technologique consacré au choix de l'équipement** pour les pays qui souhaitent faire une demande de soutien de plateforme d'optimisation d'ECF est disponible ici : [www.gavi.org/support/hss/cold-chain-equipment-optimisation-platform/](http://www.gavi.org/support/hss/cold-chain-equipment-optimisation-platform/)

**De nombreuses ressources techniques**, en lien avec la gestion de l'équipement de la chaîne du froid pour les vaccins, sont disponibles sur TechNet-21 : [www.technet-21.org/en/resources/cold-chain-equipment-management](http://www.technet-21.org/en/resources/cold-chain-equipment-management)

#### Liens internet et contacts :

Tous les documents de demande sont disponibles sur la page internet « Demander un soutien » de « Gavi » : <http://www.gavi.org/soutien/processus/demander/>. Pour toute question relative aux directives de demande, merci de prendre contact via [countryportal@gavi.org](mailto:countryportal@gavi.org) ou auprès de votre gestionnaire de programme pays (CSM).



Les pays sont informés que, en fonction des recommandations issues de la réunion de le CEI, les **montants finaux approuvés peuvent différer** de ce que les pays ont demandé.

**Le montant final approuvé dépendra de la disponibilité des fonds.**

**Gavi fera en sorte d'offrir aux pays leur modèle de 1<sup>er</sup> choix. Cependant, il se pourrait également que les pays reçoivent soit leur 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> choix en fonction des équipements sélectionnés dans le modèle de budget (Colonnes CA et CB).**

## **SOMMAIRE**

<b>Partie A : Informations concernant le demandeur .....</b>	<b>4</b>
<b>Partie B : Pièces jointes obligatoires : Stratégies et plans nationaux .....</b>	<b>5</b>
<b>Partie C : Analyse de la situation et soutien demandé .....</b>	<b>14</b>
<b>Partie D : Phase de soutien initial .....</b>	<b>24</b>
<b>Partie E : Phase de soutien accru .....</b>	<b>29</b>
<b>Partie F : Modèle de budgétisation .....</b>	<b>34</b>
<b>Partie G : Cadre de performance.....</b>	<b>35</b>

## PARTIE A : INFORMATIONS CONCERNANT LE DEMANDEUR

1. Informations concernant le demandeur	
Pays	CÔTE D'IVOIRE
Date	02/08/2017
Nom du contact	Prof. EKRA Kouadio Daniel
Adresse e-mail	kdanielekra@yahoo.fr
Numéro de téléphone	+225 07 39 12 32 / +225 02 00 14 93
Financement total demandé à la plateforme d'optimisation de l'ECF (US \$)	Investissement conjoint de GAVI (\$) : <b>2 798 858</b> Investissement conjoint du Pays (\$) : <b>2 798 858</b> Financement total demandé (\$) : <b>5 597 716</b> <b>Le financement conjoint de l'Etat sera payée sur les fonds RSS ou le montant disponible à cet effet est de \$ 3 053 893</b>
Votre pays dispose-t-il actuellement d'une subvention RSS de Gavi approuvée ?	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
	Indiquez <b>la dernière année</b> anticipée de soutien RSS : 2021
Date de début proposée pour l'allocation de la plateforme d'optimisation d'ECF (merci de noter que la date de début actuelle doit être distante d'au minimum 8 à 10 mois de la date de la demande) :	Indiquer le mois et l'année de la date de début prévue pour l'allocation, basés sur le plan de déploiement stratégique : Octobre 2018
Date de fin proposée pour l'allocation de la plateforme d'optimisation de l'ECF :	Indiquer le mois et l'année de la date de fin prévue pour l'allocation, basés sur le plan de déploiement stratégique : Octobre 2021
Signatures Inclure la validation de la demande de	Nous, soussignés, affirmons que les objectifs et les activités de la proposition de plateforme d'optimisation de l'ECF Gavi sont parfaitement alignés sur le plan stratégique national de santé (ou son équivalent) et que les fonds pour la mise en œuvre de toutes les activités, y compris les fonds nationaux et tout investissement conjoint requis,



villages et l'administration territoriale décentralisée avec 31 Régions et 197 communes. La Cote d'Ivoire est soutenue par Gavi depuis 2002 et se situe actuellement en phase initiale de transition.

Sur le plan sanitaire, le système de santé est organisé en trois (3) niveaux : (i) le niveau central avec le cabinet du Ministre, les Directions et Services centraux, les Programmes de santé, chargés de la définition de la Politique, de l'appui et de la coordination globale de la santé ; (ii) le niveau intermédiaire composé de 20 Directions Régionales qui ont une mission d'appui aux districts sanitaires pour la mise en œuvre de la politique sanitaire et (iii) le niveau périphérique composé de 82 Directions Départementales ou Districts sanitaires qui sont chargés de coordonner l'activité sanitaire dépendant de leur ressort territorial et de fournir un support opérationnel et logistique aux services de santé. Le district sanitaire qui est l'unité opérationnelle du système de santé est lui-même subdivisé en aires sanitaires.

Les activités du PEV sont coordonnées au niveau central par une Direction de Coordination, au niveau intermédiaire par les Directions Régionales et au niveau opérationnel par les Districts sanitaires qui comptent 2153 centres de vaccination. La vaccination des cibles se fait en stratégie fixe, avancée et mobile. Ces stratégies sont complétées par d'autres approches ponctuelles comme la recherche active des perdus de vue.

La chaîne d'approvisionnement comprend un dépôt central, dix dépôts de région, 82 dépôts de district et 2153 sites de prestation de service. Le PEV dispose de six camions utilitaires de 10 tonnes chacun et six camions frigorifiques de 05 tonnes chacun pour la distribution des intrants jusqu'au niveau régional en mode « Push ». Un ensemble de districts est polarisé sur chacun de ces dépôts qui stockent les intrants et ravitaillent les districts sous leur polarité en mode « Pull ». Les ressources humaines sont constituées des 10 logisticiens et d'un logisticien par dépôt de région. Au niveau district, les 82 dépôts sont gérés chacun par un coordonnateur PEV. Les 2153 sites de prestation sont gérés chacun par un responsable de centre et les sites s'approvisionnent chaque mois au dépôt de district en mode « Pull ».

La couverture vaccinale administrative des enfants de 0 à 11 mois pour le Penta 3 varie de 79 % à 107 % dans les régions sanitaires. Même si la couverture vaccinale est satisfaisante au niveau national pour certains antigènes, on note une disparité dans les différentes régions sanitaires qui n'ont pas atteint les cibles fixées avec des taux de 45 % pour le VAR dans la région du Bounkani-Gontougo. En 2015 (revue externe du PEV), seule la moitié des enfants de 12-23 mois étaient complètement vaccinés pour le BCG, le vaccin pentavalent (DTC-HéptB-Hib), le vaccin polio oral (VPO), le vaccin anti-rougeoleux (VAR), le vaccin anti-rougeoleux (VAA) et le vaccin antitétanique (VAT). Les principaux facteurs qui entravent la performance vaccinale sont : (i) les ruptures récurrentes de stock en vaccins et consommables d'injection, (ii) la faible mise en œuvre de la stratégie avancée par certaines aires de santé, et (iii) la faible promotion de la vaccination dans certaines régions. Avec l'adhésion à l'initiative d'indépendance vaccinale, le pays a mis fin aux ruptures de stock au niveau central mais le problème demeure au niveau au niveau périphérique en raison de la faible capacité de stockage et des défaillances dans le système de distribution.

La GEV réalisée en 2015, a relevé des faiblesses à différents niveaux. Les critères E7 (Distribution), E6 (Gestion de stock), E4 (Bâtiments, équipement, transport) et E5 (Maintenance) ont enregistré les plus faibles scores avec respectivement 45% pour E7, 60% pour E6 et E4 et 65% pour E5. Seuls les critères E8 (Gestion des vaccins) et E3 (Capacité de stockage) ont des scores au-dessus de 80%, respectivement 84% et 83%. Le plan d'amélioration consécutive la GEV a été exécuté à 70% au mois de juin 2017. Il y a eu un renforcement de gestion et des infrastructures au niveau central. A ce jour les efforts sont portés sur la réalisation des recommandations du niveau régional et périphérique.

L'inventaire des ECdF réalisée 2016, indique que la chaîne du froid lente du PEV est composée de 3145 équipements dont 24 chambres froides positives, 11 chambres froides négatives, 209 congélateurs et 2901 réfrigérateurs. 83% de ces 3145 équipements sont fonctionnels. Le parc d'équipements, bien que non encore totalement PQS, s'y rapproche avec 60% au niveau dépôt de district et 41% au niveau service de prestation. En ce qui concerne leur état fonctionnel, on se rend compte que les dépôts districts ont une grande proportion d'équipements non fonctionnels que les autres niveaux avec une proportion de 23%. La fonctionnalité des équipements du niveau central est bonne à plus de 90%, vient celle du niveau prestation de service avec 77% d'équipements en bon état. Il faut noter l'existence de nouveaux équipements non encore installés avec une proportion de 4% au niveau dépôt de district et 1% au niveau prestation de service.

On constate une disparité dans la répartition des équipements PQS au niveau des services de prestation. Ainsi, on constate que seul 38% de la cohorte de naissance vivante bénéficie d'un ECF en état de fonctionnement et agréé PQS, et seuls 26% des établissements ont une capacité suffisante avec un ECF en état de fonctionnement et agréé PQS. Au vu de cette situation, des efforts notables restent à faire pour que le parc d'équipements de la CDF lente soit totalement homologué PQS et que l'état de fonctionnalité et de vieillissement soit amélioré à tous les niveaux. C'est à cet effet que la Côte d'Ivoire soumissionne pour la CCEOP.

Cette demande cadre bien avec la politique sanitaire de la Côte d'Ivoire et le plan pluriannuel complet du PEV. Elle vise l'amélioration de la couverture vaccinale pour l'ensemble des antigènes comme indiquée dans l'axe 4 du Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) 2016-2020. Elle est également en harmonie avec le PPAc 2016-2020 qui fait du renforcement des équipements de chaîne de froid en fait une priorité (PNDS page 47).

Le processus de soumission de la Côte d'Ivoire au CCEOP a été participatif et inclusive. Ce processus a été conduit par le groupe de travail logistique national (CTGL-Vaccination) sous la coordination du CCIA. Il a vu la participation en plus des acteurs étatiques, des organisations de la société civile et des partenaires de l'alliance. Le comité s'est assuré de la participation effective du Ministère du budget pour s'assurer de son engagement à soutenir le processus.

La proposition s'appuie sur le plan de réhabilitation élaborée à partir de l'outil d'inventaire et d'analyse des gaps. L'analyse s'est faite sur la base (i) de l'année de planification 2018 à 2022 ; (ii) de la segmentation des établissements ; (iii) de la durée

d'amortissement des équipements ; (iv) des caractéristiques et objectifs du programme par antigène conformément au PPAC 2016-2020 ; et de (v) la liste des équipements homologués par OMS et l'UNICEF (PQS). Au total 24 segments ont été identifiés dont 4 non pourvus en établissement (segments 15, 19, 23 et 24). Ainsi,

Le remplacement/réhabilitation concernera les segments 1, 2, 3,4 et 21, 22 : il s'agit des sites de prestation existants ayant des équipements existants NON PQS (qui ne fonctionnent pas) qui doivent être remplacés.

L'expansion concernera les segments 5, 6, 7, 8 et 17, 18, 20 : il s'agit des sites de prestations de service existants et qui nécessitent des équipements additionnels afin de faire face à l'introduction des nouveaux vaccins et/ou servir une population croissante. Les districts sanitaires seront pris en compte dans cette catégorie.

L'extension concernera les segments 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 16 : il s'agit des sites existants et des nouveaux points de prestation de service (prend en compte les sites qui offrent ou non la vaccination et ceux qui sont sans équipements actifs [réfrigérateur]) à équiper avec les équipements de la plateforme.

Les besoins les plus urgents ont été répartis sur les deux premières années correspondant à la phase de soutien initial et les autres besoins sur les trois dernières années, la phase de soutien accru.

Le financement total demandé pour couvrir les besoins d'ici 2021, s'élève à \$ 5 597 716 avec 50% de cofinancement Gavi soit \$ 2 798 858. Le financement conjoint du pays sera assuré sur les fonds de RSS destinés au renforcement de la logistique. Le montant inscrit pour le cofinancement à la plateforme sur les fonds RSS2 est de \$ 3 053 893.

La proposition de CCEOP de la Côte d'Ivoire s'aligne sur le RSS2 en cours (2017-2021). Elle cadre notamment avec l'objectif 4 qui est de renforcer les capacités de stockage des vaccins dans les 82 districts sanitaires d'ici 2021. Il existe une complémentarité entre cette proposition et le RSS 2 en cours. En effet ce dernier va contribuer à assurer d'une part la formation des logisticiens et gestionnaires de district pour une meilleure gestion des équipements de la chaîne de froids et d'autre part d'assurer leur formation en maintenance préventive et la supervision de la chaîne logistique (objectif 4). En plus du volet purement logistique le RSS 2 va contribuer à améliorer la couverture vaccinale et l'équité par une amélioration de l'offre de service ciblé, une amélioration de la génération de la demande et enfin une amélioration de la qualité des données (objectif 1,2 et 3).

La soumission à la plateforme contribue également à l'atteinte de la couverture et de l'équité en levant les goulots d'étranglement en rapport avec les équipements de chaîne du froid. En effet la phase initiale de soutien permettra d'équiper les 313 structures sanitaires sans ECF pour rapprocher les services de vaccination des populations. De même les équipements solaires qui seront acquis dans le cadre de la plateforme vont permettre aux localités ne disposant pas d'électricité de bénéficier de service de vaccination au même titre que les autres localités. En effet, 25% des structures sanitaires du pays



n'ont pas accès au réseau électrique ou ont une disponibilité en électricité insuffisante (moins de 8 heure/jour).

L'opportunité de la plateforme va permettre au pays de redynamiser son système de maintenance des équipements de la chaîne du froid notamment une révision de la politique de maintenance avec une externalisation de la maintenance curative et mise en place d'un dispositif de suivi de cette maintenance.

## PARTIE B : PIÈCES JOINTES OBLIGATOIRES : STRATÉGIES ET PLANS NATIONAUX

Cette section fournit une liste des stratégies, plans et documents nationaux en lien avec la chaîne d'approvisionnement et le soutien demandé, qui doivent être joints à la demande.



Tous les documents indiqués dans le tableau ci-dessous sont **obligatoires**, doivent impérativement être **joints** à votre demande, doivent impérativement être les documents **définitifs** et doivent être **datés**. Seules les **demandes complètes** seront étudiées.

2. Pièces jointes obligatoires :					
N°	Stratégie/Plan/Document	Joint(e) Oui/Non	Version définitive (datée)	Durée	Commentaires
1	Feuille de signature du ministère de la Santé et du ministère des Finances, ou de leurs délégués	Oui	8 septembre 2017		
2	Procès-verbal de la réunion du forum de coordination (CCIA / CCSS ou équivalent) approuvant la proposition <sup>1</sup>	Oui	25 Août 2017		
3	Plan de développement national du secteur de la santé 2016-2020	Oui	Octobre 2016	2016-2020	
4	PPAc 2016-2020	Oui	Juillet 2016	2016-2020	
5	Evaluation de la GEV 2015	Oui	Juin 2015		
6	Plan d'amélioration de la GEV 2015	Oui	Juin 2015		
7	Plan annuel de mise en œuvre de la GEV <b>et</b> Rapport de mise en œuvre du plan d'amélioration de la	Oui	Juin 2017		

<sup>1</sup> Dans le cas des demandes de soutien au RSS ou de plateforme d'optimisation de l'ECF, le procès-verbal doit indiquer que ces deux sujets ont été discutés et approuvés.

2. Pièces jointes obligatoires :					
N°	Stratégie/Plan/Document	Joint(e) Oui/Non	Version définitive (datée)	Durée	Commentaires
	GEV <sup>2</sup>				
8	Outil d'Inventaire de l'OMS/Outil IMT de l'UNICEF/CCEM de Path/Outil de CHAI <sup>3, 4</sup>	Oui	Juillet 2017		
9	Le rapport d'inventaire de l'ECF et Plan de répartition des installations	Oui	Avril 2017		
10	Un Seul document : Chapitre 1 : Plan de remise en état et d'expansion de l'ECF Chapitre 2 : Amélioration projetée de la couverture et de l'équité Chapitre 3 : Plan de déploiement stratégique Chapitre 4 : Plan de sélection de l'équipement	Oui	Aout 2017		
11	Plan d'entretien avec financement et source de financement	Oui	Août 2017		
12	Preuve du statut de dérogation des exonérations tarifaires concernant l'ECF	Oui			
13	Termes de référence pour le forum de coordination adéquat, y compris toutes les sections précisées à la section 5.2 des directives générales de la demande	Oui			
14	Procès-verbaux des réunions du forum de coordination	Oui			

<sup>2</sup> Le rapport annuel sur les progrès du plan de travail et le plan de mise en œuvre de la GEV doivent être mis à jour au plus tard dans les trois (3) mois avant la demande de soutien à la plateforme.

<sup>3</sup> L'inventaire de l'ECF doit avoir été mis à jour au plus tard un (1) an après la demande de soutien à la plateforme.

<sup>4</sup> L'outil doit permettre aux membres du CEI de déterminer la contribution du déploiement des équipements sur l'amélioration de la couverture et de l'équité vaccinale.

## 2. Pièces jointes obligatoires :

N°	Stratégie/Plan/Document	Joint(e) Oui/Non	Version définitive (datée)	Durée	Commentaires
	des 12 derniers mois précédant la proposition				
15	Autres documents pertinents				

## 3. Comment les stratégies, plans et documents ci-dessus étayent-ils la demande de soutien à la plateforme d'optimisation de l'ECF (soutien initial et soutien accru) ? (1 page maximum)

*Les pays sont encouragés à faire référence aux sections pertinentes des documents ci-dessus aussi souvent que possible.*

La demande de soutien à la plateforme d'optimisation des équipements de chaîne du froid cadre avec la politique sanitaire de la Côte d'Ivoire et le plan pluriannuel complet du PEV. Elle vise l'amélioration de la couverture vaccinale pour l'ensemble des antigènes. Cette amélioration s'inscrit dans l'axe 4 du Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) 2016-2020 de la Côte d'Ivoire et particulièrement dans l'effet intermédiaire 4.4 (PNDS, page 52). Pour atteindre cet objectif d'amélioration de la couverture vaccinale, il est nécessaire qu'un accent soit mis sur les équipements de chaîne du froid en termes d'acquisition et de maintenance pour améliorer la disponibilité permanente des vaccins de qualité. Aussi, le PPAc 2016-2020 en a-t-il fait une priorité en retenant le renforcement des équipements de chaîne de froid et des moyens de transport à tous les niveaux (PPAc, page 47), au titre des priorités 2016-2020. Ainsi, le PPAc a prévue de :

- renforcer la capacité de stockage des vaccins à tous les niveaux ;
- renforcer les capacités de toutes les structures de maintenance (DIEM, CREMM et AMD) des équipements du ministère.

La demande de soutien à la plateforme s'appuie sur différents documents dont le rapport d'inventaire, le plan de réhabilitation d'extension et d'expansion de la chaîne de froid et le plan de maintenance.

En effet l'inventaire a permis (i) d'établir une cartographie des équipements de la chaîne du froid ; (ii) d'évaluer l'état de fonctionnement des équipements de la chaîne du froid et du matériel roulant ; (iii) de déterminer le nombre et la répartition des équipements remplissant les normes standards OMS/Unicef ; (iv) d'actualiser le fichier national de gestion des équipements de la chaîne de froid. Cet inventaire a servi de base au plan de réhabilitation de la chaîne du froid dont l'objectif est d'améliorer la qualité des prestations de services du Programme Elargi de Vaccination avec, pour objectifs spécifiques, de :

- renforcer les capacités de stockage des dépôts pour faire face à l'introduction de nouveaux vaccins et à l'accroissement des populations cibles du PEV ;
- normaliser les équipements de la chaîne du froid conformément aux spécifications PQS ;
- remplacer progressivement les équipements fonctionnant au gaz par le solaire ;
- renforcer la disponibilité des vaccins de qualité à tous les niveaux de la pyramide sanitaire ;
- mettre à la disposition des partenaires un document de plaidoyer.

En outre ce plan de réhabilitation de la chaîne du froid fait ressortir les différents segments qui constituent les éléments de base à partir desquelles la

sélection des équipements a été faite.

**4. Décrivez de quelle manière les parties prenantes à la chaîne d'approvisionnement (y compris le forum de coordination (CCIA/CCSS ou équivalent), le gouvernement, les GTLN, les GTCV, les principaux donateurs, les partenaires, les OSC et les principaux exécutants) ont été impliquées dans la mise en place de la demande, y compris si le quorum a été atteint lors de la réunion d'approbation**

**Le pays dispose-t-il d'un groupe de travail logistique national (GTLN) permanent et opérationnel ? Si ce n'est pas le cas, le pays prévoit-il d'en mettre un en place et quand ?**

*Gavi et ses partenaires Alliance encouragent la mise en place d'un tel groupe afin de coordonner les activités des partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux, ainsi que les investissements rattachés à la chaîne d'approvisionnement sanitaire, vaccination incluse.*

**Une ou plusieurs des exigences Gavi n'a-t-elle (n'ont-elles) pas été remplie(s) pour garantir la fonctionnalité de base des forums de coordination ? Merci d'expliquer ensuite les raisons et l'approche pour aborder ceci (reportez-vous à la section 5.2 des Directives générales pour les exigences) (1 page maximum)**

En Côte d'Ivoire, le Comité de Coordination Inter Agence (CCIA) est l'organe suprême de coordination et de décision en matière du PEV. Il est constitué du Ministère de la Santé, des autres Ministères techniques et institutions du Gouvernement, des partenaires de l'Alliance, des autres partenaires techniques et financiers du Pays et des organisations de la société civile (confère l'arrête de création du CCIA en annexe). Son organe technique est le Groupe Thématique Restreint (GTR) qui prépare les réunions du CCIA et conduit le processus d'élaboration des documents de soumission aux différentes subventions. Le GTR coiffe tous les autres groupes techniques de travail du PEV dont le Groupe de Travail Logistique National appelé le CTGL-Vaccination qui a conduit le processus d'élaboration de la soumission à la plateforme. Ainsi, différents groupes de travail ont été mis en place sous la coordination de la DC-PEV.

Les structures techniques du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique [la Direction Générale de la Santé (DGS), la Direction des Infrastructures des Equipements et de la Maintenance (DIEM), la Direction des Affaires Financières, l'Institut National d'Hygiène Publique (INHP) et la Direction de Coordination du Programme Elargi de Vaccination (DCPEV) qui assure avec l'INHP le secrétariat du CTGL-Vaccination], les partenaires de l'Alliance (OMS, UNICEF) et l'Agence de Médecine Préventive (AMP) ont participé aux travaux de groupe.

Les structures techniques des autres Ministères (Cabinet du 1<sup>er</sup> Ministre, Ministère chargé de l'Économie et des Finances, Ministère chargé du Budget, Ministère du Plan et du Développement) et les organisations de la société civile, représentées par les ONG membres de la Fédération Nationale des Organisations de Santé de Côte d'Ivoire (FENOS-CI), ont participé à l'élaboration du RSS 2 dont une partie du budget va servir au cofinancement de la plateforme.

Les districts sanitaires qui sont les premiers bénéficiaires des équipements de chaîne de froid ont participé à l'inventaire des ECF et à la détermination des besoins prioritaires. Les bénéficiaires finaux que sont les populations, ont été associés aux différentes étapes de la prise de décision à travers les

organisations de la société civile. La DIEM a conduit de façon spécifique l'élaboration du plan de maintenance et de renouvellement des équipements et la mobilisation des ressources pour le financement de ce plan en lien avec la DCPEV, la DAF et le Ministère du Budget et de l'Economie et des Finances.

Le projet du document de soumission a été validé par le CTGL-Vaccination, puis adopté par le GTR et soumis à l'approbation du CCIA qui l'a approuvé au cours de sa session ordinaire du 24 août 2017. Le quorum a été largement lors de cette réunion d'approbation (confère liste de présence en annexe).

Le pays dispose d'un groupe de travail logistique national (CTGL-Vaccination) qui a été formalisé par arrêté n°134/MSLS/CAB du 20 mars 2015. Le CTGL\_Vaccination est un sous-comité technique de la Commission Nationale de Coordination des Approvisionnements en Médicaments essentiels et produits de santé stratégiques en Côte d'Ivoire (CNCAM-CI). Les TDR de ce comité ont été revus en 2017 pour mieux adresser la question de la logistique du PEV.

Les forums de coordination existent et fonctionnent conformément aux exigences de Gavi mais nécessitent, en ce qui concerne le CCIA, un élargissement aux partenaires du système de santé de la Côte d'Ivoire qui jusqu'alors n'y sont pas représentés. Le processus de révision en cours prendra en compte les nouvelles exigences de Gavi.

## **PARTIE C : ANALYSE DE LA SITUATION ET SOUTIEN DEMANDE**

Cette section offre une vue d'ensemble des types d'informations que le CEI s'attendra à recevoir de la part des pays dans leur demande de soutien à la plateforme d'optimisation de l'ECF. Cette section doit être remplie avec les références appropriées aux documents nationaux répertoriés dans la partie B. Les pays doivent fournir une réponse écrite aux questions suivantes.

**5. Analyse de la situation de la chaîne d'approvisionnement et de l'ECF du pays** (nombre, distribution, fonctionnalités, etc.) (3 pages maximum). *Merci de répondre à toutes les questions*

Les pays sont encouragés à ajouter des renvois (document, titre, numéro de page) aux documents obligatoires joints.

*Les informations sont requises pour couvrir les domaines suivants :*

- a) *Comment la chaîne d'approvisionnement des vaccins du pays est-elle administrée ?*
- b) *Quels sont les points faibles identifiés dans la chaîne d'approvisionnement du pays ?*
- c) *Quelles sont les interventions qui permettent de résoudre actuellement ces points faibles ?*
- d) *Décrivez les obstacles qui empêchent la mise en œuvre de ces interventions.*
- e) *Décrivez les enseignements, tirés du soutien récent à la chaîne d'approvisionnement, qui contribuent à la demande actuelle de soutien à la plateforme d'optimisation de l'ECF.*

- f) *Quel est le pourcentage des installations qui disposent d'un accès fiable au réseau électrique pendant une durée allant jusqu'à 8 heures, ou plus, par jour ?*
- g) *Veillez indiquer la quantité et le pourcentage d'ECF actuel qui : a) est fonctionnel ; b) est agréé PQS ; c) n'est pas agréé PQS ; et/ou d) est obsolète.*
- h) *Quel est le pourcentage actuel de la cohorte de naissances qui bénéficie d'un ECF en état de fonctionnement et agréé PQS ?*
- i) *Quels goulots d'étranglement l'ECF peut-il résoudre dans l'organisation de la chaîne d'approvisionnement actuelle (par exemple, contraintes en termes de capacité ou de technologie) ?*
- j) *Décrivez tout autre problème lié à la chaîne d'approvisionnement que le soutien à la plateforme d'optimisation de l'ECF permettra d'atténuer ?*
- k) *Quels sont les besoins globaux en termes d'ECF ?*

**a)** La chaîne d'approvisionnement en vaccins est constituée d'un niveau central, d'un niveau régional avec 10 dépôts régionaux et d'un niveau périphérique constitué de 82 dépôts de districts et de 2153 centres vaccinateurs. Les prévisions des besoins en vaccins sont faites au niveau central sur la base de l'outil de prévision des besoins en vaccins de l'UNICEF au cours d'un atelier impliquant le PEV, l'INHP, le PNLP et le PNN ainsi que les partenaires (UNICEF, OMS, AMP). Le niveau central s'approvisionne semestriellement pour les vaccins traditionnels. Au vu de leurs volumes, les vaccins Rota et PCV13 sont livrés à un rythme variant entre trois (03) et quatre (04) mois. Le niveau central approvisionne les dépôts régionaux à un rythme trimestriel sur la base d'un plan de distribution établi. Aux niveaux intermédiaire et périphérique, le système actuel est organisé de la sorte que les districts sanitaires viennent s'approvisionner en vaccins et consommables au niveau des dépôts des antennes régionales chaque mois, et les centres vaccinateurs procèdent de même au niveau des districts de façon mensuelle.

**b)** Les faiblesses suivantes ont été identifiées par niveau de la chaîne d'approvisionnement (confère plan de réhabilitation page 13):

- Niveau central

- Retards dans le dédouanement des vaccins et consommables ;
- Insuffisance de formation des acteurs impliqués dans la gestion des vaccins ;
- Insuffisance d'espace de stockage des consommables.

- Niveau région

- Insuffisance dans l'utilisation des outils de gestion ;
- Insuffisance de formation des gestionnaires des dépôts ;
- Insuffisance de capacité de stockage des vaccins due à l'introduction du ROTA.

- Niveau district

- Insuffisance de formation des gestionnaires des dépôts ;
- Absence d'enregistreurs continus de la température dans les réfrigérateurs ;
- Insuffisance dans la maintenance des équipements. 41% des équipements nécessitent des réparations;
- Insuffisance de capacité de stockage des vaccins due à l'introduction du Rota.
- l'absence de PON
- le manque de suivi des températures

- Niveau prestation de service

- Insuffisance de formation des gestionnaires des dépôts ;
- Absence d'enregistreurs continus de la température dans les réfrigérateurs ;
- Seuls 58% des établissements ont une capacité suffisante avec un ECF en état de fonctionnement et agréé PQS ;
- Insuffisance dans la maintenance des équipements.

**c) Pour remédier à ces faiblesses plusieurs actions ont été entreprises :**

- Exonération annuelle des vaccins et consommables accordée au PEV pour accélérer le mécanisme de dédouanement ;
- Construction d'un magasin sec en cours de 600 m3 ;
- Renforcement des capacités des gestionnaires des dépôts en gestion des vaccins et de maintenance au dernier trimestre 2017 ;
- Adaptation du rythme d'approvisionnement au niveau des districts pour conforter le stockage du Rota ;
- Création de 18 nouveaux dépôts régionaux équipés en chambres froides ;
- Développement d'un système de gestion de l'information afin de mettre en réseau les différents dépôts et assurer une bonne gestion des données ;
- Organisation d'une formation spécifique sur l'utilisation des log-tag suivie d'une distribution en Août 2017 ;
- Implication de la DIEM dans le suivi des équipements de la CdF ;
- Révision de la politique de maintenance des équipements de la chaîne du froid avec un renforcement du suivi des activités du prestataire par la DCPEV (confère plan de maintenance);
- Finalisation et mise en œuvre des directives nationales de la gestion de la maintenance des équipements.

**d) Les obstacles à la mise en œuvre des interventions :**

Les obstacles à la mise en œuvre concernent essentiellement la disponibilité en ressource humaine expérimenté pour le suivi de la maintenance curative faite par des prestataires externes

En dehors de cet obstacle, il demeure la lourdeur administrative pour la mise en œuvre de l'exonération accordée par l'Etat. Cependant cette question est en voie de résolution à travers la mise en place d'un cadre d'échange entre les différentes parties prenantes.

**e) Enseignements, tirés du soutien récent à la chaîne d'approvisionnement**

Les fonds Gavi (RSS 1 et SNV) ont permis l'acquisition des chambres froides (niveaux central et régional) et des réfrigérateurs solaires permettant d'améliorer la capacité de stockage. Aussi, l'acquisition des camions frigorifiques et utilitaires a-t-elle permis d'optimiser le système de distribution des vaccins vers les dépôts de région. Le budget national de l'Etat a servi également à l'acquisition des réfrigérateurs dans les districts et formations sanitaires. En outre, des obstacles ont été constatés dans le déploiement, l'installation et la formation à l'utilisation des équipements. La demande du pays à la plateforme va permettre de couvrir les besoins en réfrigérateurs dans les districts et formations sanitaires sans équipements de chaîne du froid fonctionnels. Pour rendre performant la chaîne d'approvisionnement, le pays envisage également dans le cadre de cette plateforme, de remplacer les équipements



vétustes et ceux ne répondant pas aux normes PQS par des équipements performants.

- f) L'inventaire des équipements de chaîne du froid a montré que 75 % des installations disposent d'un accès fiable au réseau électrique pendant une durée d'au moins 8 heures par jour (rapport d'inventaire).
- g) L'état actuel des équipements de chaîne du froid en terme de quantité et de pourcentage se présente comme suit :
  - ECF fonctionnel : 2298 soit 73% ;
  - ECF agréé PQS : 1409 soit 45% ;
  - ECF non agréé PQS : 350 soit 11% ;
  - ECF obsolète (PIS): 1351 soit 43%.
- h) 37% de la cohorte de naissance vivante bénéficie d'un ECF en état de fonctionnement et agréé PQS.
- i) L'équipement de la chaîne du froid à acquérir dans le cadre de la plateforme permettra de résoudre la question relative aux équipements non PQS utilisés actuellement dans les formations sanitaires, exposant les vaccins à des risques de gel ou de la chaleur. La non fiabilité de la source d'énergie dans certains sites de stockage va nécessiter la dotation en équipements de chaîne du froid solaires. La plateforme permettra de cibler correctement les équipements de l'établissement selon la taille de la population et la source d'énergie. Elle permettra d'adresser les questions d'insuffisance de capacité de stockage des vaccins au niveau région et district, d'absence d'enregistreurs continus de la température dans les réfrigérateurs et d'optimiser la maintenance par l'acquisition d'ECF de nouvelle génération.

L'acquisition des ECF et leur installation par le fournisseur constituera une opportunité pour la formation des techniciens charge de la maintenance. En outre le renforcement des capacités de stockage à tous les niveaux tenant compte de l'introduction de nouveaux vaccins permettrait de réduire les rythmes d'approvisionnement et partant de réduire les couts et délais d'approvisionnement (renforcement de l'efficience)

- j) Les besoins globaux en termes d'ECF se présentent comme suit (confère document unique page 18 tableau 5):

Nature de l'équipement	Quantité
TCW 4000 AC	229
TCW 2000 AC	452
TCW 2043 SDD	08
TCW 40 SDD	371
TCW 3043 SDD	02

## 6. Résultats attendus en matière de couverture vaccinale, d'équité et de pérennité (2 pages maximum). Merci de répondre à toutes les questions

Les pays sont encouragés à ajouter des renvois (document, titre, numéro de page) aux documents obligatoires joints.

Les informations sont requises pour couvrir les domaines suivants :

- a) *Comment le soutien demandé à la plateforme contribuera-t-il réellement à l'éradication des inégalités socio-économiques et géographiques et des obstacles en matière de parité, identifiés dans la couverture et l'équité vaccinales ? Les exemples peuvent comprendre (liste non exhaustive) :*
  - *les districts isolés géographiquement ou disposant d'une faible couverture*
  - *les collectivités plus pauvres (par ex. appartenant aux 10 % les plus pauvres de la population)*
  - *les collectivités où les obstacles en matière de parité sont significatifs et/ou celles où peu de femmes sont scolarisées (souvent associé à une couverture moins importante)*
- b) *Quelles sont les analyses qui ont été effectuées ou quels sont les plans en cours pour optimiser la conception du système de distribution de la chaîne d'approvisionnement, afin d'améliorer l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement et de contribuer à atteindre les objectifs en matière de couverture et d'équité ?*
- c) *Dans quelle mesure ces considérations en matière de conception du système ont-elles eu un impact sur le choix d'ECF que la plateforme soutiendra ?*
- d) *Concrètement, comment le soutien de la plateforme permettra-t-il d'améliorer la pérennité du système de la chaîne d'approvisionnement ?*

### **a/ Comment le soutien demandé à la plateforme contribuera-t-il réellement à l'éradication des inégalités socio-économiques et géographiques et des obstacles en matière de parité, identifiés dans la couverture et l'équité vaccinales ?**

La revue externe 2015 du PEV a montré qu'il n'y avait pas de différence significative dans les couvertures vaccinales entre les garçons et les filles. Cependant, les cibles vivant en milieu urbain avaient une couverture vaccinale complète plus élevée que celle des cibles vivant en milieu rural (52% contre 39%). Au niveau des régions, on a noté une forte disparité dans les couvertures vaccinales, elles variaient du simple au double entre les zones à faibles couvertures et celles à couvertures élevées. Les régions qui présentaient les couvertures vaccinales les plus faibles étaient celles situées au Nord (39%), Nord-Est (25%), Nord-Ouest (29%) et Sud-Ouest (35%). L'EDS-MICS 2011-2012 a révélé également des disparités importantes, en particulier entre les enfants des ménages les plus pauvres et ceux des plus riches. En effet, le pourcentage d'enfants complètement vaccinés était de 39 % chez les enfants des ménages les plus pauvres alors qu'il s'établit à 68% chez les enfants des ménages les plus riches.

Ces disparités s'expliquent en partie, par l'absence, l'insuffisance, la mauvaise qualité ou la mauvaise répartition des équipements de chaîne du froid. La soumission à la plateforme va permettre de s'attaquer à ces causes qui sont directement en rapport avec les équipements de chaîne du froid mais va également permettre de façon indirecte d'apporter une solution aux autres causes.

En effet, 25% des structures sanitaires du pays n'ont pas accès au réseau électrique ou ont une disponibilité en électricité très faible dans la journée.

L'acquisition de réfrigérateurs solaires permettra de rendre plus effectifs et continus les services de vaccination dans ces structures sanitaires.

Pour certaines localités isolées géographiquement, 445 nouveaux centres de santé<sup>5</sup> ont été construits entre 2011 et 2016 afin de rapprocher les populations concernées des services de santé. Cependant bien que fonctionnels, certains de ces centres de santé ne disposent pas d'ECF pour une offre adéquate des services de vaccination. La soumission à la plateforme va contribuer à apporter une solution à ce problème d'iniquité lié à l'accessibilité géographique.

Le nombre total de structures sanitaires sans ECF à ce jour est de 313 réparties sur l'ensemble du pays.

Parmi les districts présentant une faible couverture vaccinale, il y en a qui présentent des équipements de chaîne du froid obsolètes ou inadéquats qui pourraient contribuer à la baisse de la couverture vaccinale. Ainsi, la soumission à la plateforme va contribuer à faire face à cette situation.

La résolution des problèmes liés à la disponibilité des équipements de chaîne du froid à travers la soumission à la plateforme, va permettre au PEV de se focaliser sur les autres composantes du PEV afin d'améliorer les objectifs de couverture vaccinale et de réduire les disparités à l'intérieur des districts et entre les districts du pays. De plus, les ressources que l'Etat aurait pu injecter dans l'achat des équipements de chaîne du froid pourront être réorientées vers les autres composantes du PEV, notamment pour offrir des prestations de qualité et accroître la demande des services de vaccination, surtout dans les milieux où les femmes ont un faible niveau scolaire.

**b/ Quelles sont les analyses qui ont été effectuées ou quels sont les plans en cours pour optimiser la conception du système de distribution de la chaîne d'approvisionnement, afin d'améliorer l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement et de contribuer à atteindre les objectifs en matière de couverture et d'équité.**

Afin d'améliorer l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement et de contribuer à atteindre les objectifs en matière de couverture et d'équité, la Côte d'Ivoire fonde sa politique sur les résultats de différentes études qui ont permis de faire une analyse situationnelle : il s'agit de la revue externe du PEV de 2015, de la GEV réalisée en 2015, de l'inventaire des équipements de la chaîne du froid et du matériel roulant en 2016 et l'EDS-MICS 2011-2012. A partir de l'analyse de ces différents documents, le Pays a élaboré son PPAc 2016-2020 qui prend en compte la composante approvisionnement en vaccins, qualité et logistique PEV. L'une des stratégies adoptées dans cette composante est le renforcement des capacités de transport des intrants et des acteurs du PEV pour optimiser le système de distribution. Avec l'appui des fonds RSS et des fonds d'introduction de nouveaux vaccins, le Pays est en train de placer le niveau régional au cœur du système de distribution avec des chambres froides de capacité suffisante et aptes à approvisionner le niveau périphérique avec l'accompagnement technique et logistique nécessaire. Ces pools régionaux constitueront des dépôts intermédiaires entre le niveau central et périphérique dotés de chambres froides de capacités et d'espace de stockage de consommables adéquates pouvant conserver des stocks de réserve beaucoup plus importants réduisant ainsi les risques de rupture au niveau des ESPC.

**c/ Dans quelle mesure ces considérations en matière de conception du système ont-elles eu un impact sur le choix d'ECF que la plateforme soutiendra ?**

---

<sup>5</sup> PPAc 2011-2015 ; PPAc 2016-2020 ; outil inventaire 2016

Cette conception du système d'approvisionnement implique le renforcement des capacités de stockage du PEV à tous les niveaux. Les efforts antérieurs ont porté sur les niveaux central et régional. L'inventaire réalisé en fin d'année 2016 a montré un gap important au niveau périphérique. Aussi, le choix des équipements a-t-il été fait dans le but de couvrir les besoins des centres de santé afin de disposer à temps des vaccins pour les populations cibles. Ce choix permet également d'améliorer l'accessibilité des populations aux services de vaccination là où les centres de santé existaient sans offrir des prestations de vaccination.

**d/ Concrètement, comment le soutien de la plateforme permettra-t-il d'améliorer la pérennité du système de la chaîne d'approvisionnement ?**

La pérennité du système de la chaîne d'approvisionnement constitue une préoccupation majeure pour le Ministère de la Santé. Pour ce faire, le Ministère fait le choix d'acquérir à travers la plateforme des équipements adaptés à la zone d'habitation des populations. Ainsi, des équipements solaires seront utilisés dans les localités où il n'est pas possible d'avoir de l'électricité ou de l'électricité de bonne qualité. De plus, le Pays a également fait l'option d'uniformiser les équipements pour faciliter la maintenance. Un plaidoyer sera fait auprès du Gouvernement pour garantir la maintenance et le renouvellement progressif du matériel en dehors du soutien de la plateforme

**7. Plan d'entretien (et sa source de financement) et mise au rebut de l'équipement (2 pages maximum). Merci de répondre à toutes les questions**

Les pays sont encouragés à ajouter des renvois (document, titre, numéro de page) aux documents obligatoires joints.

*Les informations sont requises pour couvrir les domaines suivants :*

- a) *Comment le pays s'assurera-t-il que certains aspects de l'entretien de la chaîne du froid seront garantis (par ex. l'entretien préventif et correctif, le suivi de la fonctionnalité, les techniciens, le financement de l'entretien, etc.) ?*
  - o *À quelle fréquence le pays s'engage-t-il à effectuer l'entretien préventif et correctif (avec le soutien des partenaires) ?*
  - o *Quel est le soutien technique prévu pour l'entretien ?*
- b) *Comment le pays surveillera-t-il la bonne exécution de l'entretien préventif et correctif ?*
  - o *Quelle(s) source(s) de financement sera (seront) utilisée(s) pour l'entretien ? Dans quelle mesure sont-elles garanties ?*
- c) *Comment le pays mettra-t-il au rebut les équipements obsolètes et irréparables, remplacés par les équipements de la plateforme d'optimisation de l'ECF ?*

**a)** Les activités de maintenance préventive et corrective sont gérées comme suit :

**La maintenance préventive**

Au niveau du dépôt central de la DCPEV, les tâches de maintenance préventive sont assurées à la fois par le personnel utilisateur du service logistique et par la société privée sous contrat avec la DCPEV. Le personnel du service logistique se charge des tâches journalières, hebdomadaires de maintenance

préventive de premier niveau des chambres froides.

Quant à la société contractante, elle assure de façon systématique et mensuelle l'inspection et la vérification technique du fonctionnement des chambres froides conformément au contenu de son cahier de charge. Un rapport technique est élaboré à chaque visite.

Au niveau des régions, la maintenance préventive des chambres froides est à la fois effectuée par les utilisateurs et une société privée de maintenance. A l'image du dépôt du niveau central, le personnel utilisateur se charge des tâches journalières, hebdomadaires de maintenance dans les chambres froides et la société contractante assure de façon systématique et trimestrielle l'inspection et la vérification technique du fonctionnement des chambres froides.

Au niveau des districts sanitaires et centres de santé, la maintenance préventive des réfrigérateurs et congélateurs est assurée par les utilisateurs : le CPEV pour le district et le responsable du centre de santé. La société contractante quant à elle assure de façon systématique et trimestrielle l'inspection et la vérification technique du fonctionnement des réfrigérateurs et congélateurs.

#### **La maintenance corrective**

La maintenance corrective est assurée à tous les niveaux par la société privée, et les interventions se font sur appel de l'utilisateur. Les interventions sont consignées dans le registre de maintenance de chaque appareil.

- b)** La surveillance de la bonne exécution de la maintenance préventive et corrective sera faite de la manière suivante :
- Les rapports d'intervention des AMD seront transmis aux Directeurs départementaux de la santé avec copie aux CREMM ;
  - Les rapports d'intervention des CREMM seront transmis aux Directeurs régionaux et départementaux avec copie à la DIEM ;
  - Les interventions des structures privées devront être validées par les CREMM ou AMD et transmis à la DIEM.
  - La DIEM partagera avec la DCPEV l'analyse des rapports d'interventions des CREMM dans leurs établissements ;

La DCPEV dispose d'une ligne budgétaire appuyée par les partenaires. Quant aux CREMM, ils disposent d'un budget de fonctionnement de l'Etat. En plus, leur intervention sera appuyée par le budget de la DCPEV le cas échéant.

**c)** Les équipements obsolètes et irréparables, remplacés par les équipements de la plateforme d'optimisation de l'ECF sont mis au rebut comme suit :

Les mises au rebut se font suivant les procédures de réforme des équipements de l'Administration Publique. Elles sont gérées par la Direction du Patrimoine de l'Etat (DPE) du Ministère de l'Economie et des Finances (Décret N°2014-865 du 23 décembre 2014 portant organisation du Ministère auprès du 1er Ministre chargé du Budget ; Article 57). Les mises au rebut sont gérées au cas par cas suite à la demande du ministère concerné. Ces procédures sont à adapter aux équipements CdF du PEV afin de procéder à un déclassement qui tienne compte de l'environnement, selon les lois en vigueur aux niveaux national et international. A ce jour une stratégie spécifique concernant la mise au rebut des équipements de la chaîne du froid du PEV est en cours de réflexion et s'inspirera de la réglementation en matière de déclassement des déchets des équipements électriques et électroniques (DEEE) et des mesures de protection de l'environnement.

**8. Autres détails de mise en œuvre (1 page maximum). Merci de répondre à toutes les questions**

Les pays sont encouragés à ajouter des renvois (document, titre, numéro de page) aux documents obligatoires joints.

*Les informations sont requises pour couvrir les domaines suivants :*

- a) Comment le pays facilitera-t-il le rôle du fabricant ou du représentant lors de l'achat, la distribution et l'installation de l'équipement ?*
- b) Quelle est la source de l'investissement conjoint ? L'investissement conjoint du pays est-il garanti ?*
- c) Le pays bénéficie-t-il des exemptions de droits de douane pour l'ECF ? Dans l'affirmative, veuillez joindre la pièce justificative.*

*a) Comment le pays facilitera-t-il le rôle du fabricant ou du représentant lors de l'achat, la distribution et l'installation de l'équipement ?*

Les équipements seront fournis à travers la division des approvisionnements de l'UNICEF et bénéficieront des accords entre l'Etat Ivoirien et le bureau pays de cette institution, notamment dans le cadre du mémorandum d'accord signé entre les deux parties.

L'acheminement de tous les équipements se fera par voie maritime, et le port autonome d'Abidjan servira de porte d'entrée par laquelle tous les équipements seront réceptionnés. Les équipements réceptionnés seront stockés au niveau des magasins secs du PEV (500 m3 net). Ils seront ensuite déployés sur tout le territoire national par voie terrestre à l'aide des 6 véhicules utilitaires de 10 Tonnes disponibles au niveau de la DCPEV.

Le Ministère de la santé rendra disponible la liste détaillée des sites bénéficiaires des équipements de la chaîne du froid et proposera au fournisseur le plan de distribution opérationnel. A cet effet, la DIEM, les Directeurs Régionaux de la Santé et les Directeurs Départementaux de la santé seront associés à toutes les phases du déploiement dans les districts et formations sanitaires.

Avant le déploiement opérationnel des équipements dans le pays, la DCPEV organisera, avec l'appui de l'UNICEF et de l'OMS, la formation des techniciens des DIEM, CREMM, AMD et DCPEV sur l'évaluation des sites d'installation des équipements solaires. Cette formation sera suivie d'une évaluation de l'ensemble de ces sites.

*b) Quelle est la source de l'investissement conjoint ? L'investissement conjoint du pays est-il garanti ?*

Le pays utilisera les fonds du RSS destinés au renforcement de la logistique pour assurer l'investissement conjoint qui est de 50% du budget total de la plateforme.


Les ressources nécessaires au financement pour l'acquisition des équipements seront mobilisées par le Gouvernement à travers le RSS2 approuvé (2017-2021) et les fonds Gavi. Le montant inscrit pour le cofinancement à la plateforme sur les fonds RSS2 est d'US \$ 3 053 893. Selon les estimations de nos besoins, la soumission du Pays ne portera que sur les quatre premières années (2018-2019-2020-2021) conformément au RSS2.


c) *Le pays bénéficie-t-il des exemptions de droits de douane pour l'ECF ? Dans l'affirmative, veuillez joindre la pièce justificative.*

Le pays dispose d'une exonération des taxes douanières pour les vaccins et consommables et il existe un mécanisme pour l'obtention d'une exonération applicable aux équipements.

## PARTIE D : PHASE DE SOUTIEN INITIAL

Cette **phase de soutien initial (approx. années 1 et 2)** est conçue pour répondre aux besoins urgents en ECF qui contribueront à la réalisation durable en matière de couverture et d'équité, de protéger les stocks de vaccins, à compléter les investissements dans les autres « fondamentaux », à mettre en œuvre, de façon pérenne, l'optimisation de la chaîne d'approvisionnement.

	<p>Les budgets <b>ne comprennent pas</b> les coûts opérationnels.</p> <p>Les coûts opérationnels doivent être financés par le ministère de la Santé ou les autres partenaires.</p>
---	--

	<p>Des informations complémentaires sur les demandes de plan de remise en état et d'expansion de l'ECF, de choix de l'équipement et de plan de déploiement stratégique sont indiquées à l'annexe 3 des directives de la plateforme d'optimisation de l'ECF, disponibles sur <a href="http://www.gavi.org/soutien/processus/demander/">http://www.gavi.org/soutien/processus/demander/</a></p>
---	---

### 9. Besoins en ECF prioritaires (urgents) (3 pages maximum)

Fournissez des informations relatives à **2 à 4 besoins en ECF prioritaires (urgents)**, telles que répertoriées dans le « plan de remise en état et d'expansion de l'ECF, et dans le plan de sélection et de déploiement stratégique de l'équipement ».

Pour chaque besoin prioritaire (urgent), merci de fournir les informations suivantes :

1. **Le besoin** : type d'activité (par ex. remplacement d'ECF obsolète, ajout d'ECF aux établissements non équipés etc.) ; site (établissement) ECF spécifique ; type d'équipement requis ; quantité d'appareils.
2. **Justification** : raisons du besoin urgent (par ex. zone de couverture en ECF et/ou en vaccination faible (Penta3), obstacles en matière de parité, population mobile, etc.) ; couverture actuelle en ECF et en vaccination (Penta3) dans la zone de la population.
3. **Résultat escompté** : augmentation anticipée de la couverture en ECF et en vaccination (Penta3) ; progrès anticipé vis-à-vis d'une inégalité identifiée (décrivez, conformément au cadre de performance du pays).
4. **Budget total ECF** : comprend la part de Gavi ainsi que la part d'investissement conjoint du pays

#### Besoin en ECF prioritaire (urgent) N°1

<b>Le besoin</b>	Extension de 279 sites de prestation avec 129 TCW 2000 AC, 01 TCW 2043 SDD et 97 TCW 40 SDD et 01 TCW 3043 SDD et 51 TCW 4000 AC. Expansion de dépôts de 22 districts avec 32 TCW 4000 AC.
------------------	--



<b>La justification</b>	<p>Ces établissements ne possèdent aucun équipement pour le stockage des vaccins. Les populations couvertes par ces établissements sont vulnérables et situées majoritairement dans des zones enclavées. Leur choix pour la 1<sup>ère</sup> année de la phase de soutien initial permettra d'établir l'équité dans l'accès à des vaccins de qualité pour chaque population quel que soit son accessibilité.</p> <p>Seront aussi concernés 22 dépôts de districts ne disposant pas de capacité de stockage requise du fait de l'accroissement de la population et/ou de l'amortissement et l'introduction de nouveaux vaccins.</p>
<b>Le résultat escompté</b>	L'équité dans l'accès aux vaccins de bonne qualité pour chaque population quelque soit sa localisation est assurée.
<b>Le budget total ECF</b>	1 605 308 \$US dont 802 654 US\$ pour Gavi
<b>Besoin en ECF prioritaire (urgent) N°2</b>	
<b>Le besoin</b>	<p>Expansion de 517 sites de prestation avec 323 TCW 2000 AC, 7 TCW 2043 SDD, 103 TCW 40 SDD, 1 TCW 3043 SDD et 83 TCW 4000 AC.</p> <p>Expansion de 01 dépôt de district avec 01 TCW 4000 AC</p>
<b>La justification</b>	<p>Ces établissements bien qu'ayant pour certains des équipements CDF homologués, ont tous une capacité de stockage inadéquate au regard de la capacité requise. Cette situation met en péril la qualité des vaccins utilisés à ces niveaux et rend les populations couvertes par ces établissements vulnérables. Ces établissements sont jugés prioritaires pour la deuxième année de la phase de soutien initial. Leur choix prioritaire permettra d'établir l'équité dans l'accès à des vaccins de qualité pour chaque population.</p> <p>Sera aussi concerné 01 dépôt de district ne disposant pas de capacité de stockage requise du fait de l'accroissement de la population et/ou de l'amortissement et l'introduction de nouveaux vaccins.</p>
<b>Le résultat escompté</b>	L'équité dans l'accès aux vaccins de bonne qualité pour chaque population quelque soit sa localisation est assurée.
<b>Le budget total ECF</b>	2 447 665 \$US dont 1 223 832 \$US Gavi
<b>BUDGET ECF GÉNÉRAL TOTAL : Soutien initial (années 1 et 2)</b>	<b>4 052 973 \$US</b> dont <b>2 026 487 \$US</b> Gavi

## 10. Résumé PHASE DE SOUTIEN INITIAL plan de remplacement/réhabilitation, expansion et extension

Tous les pays doivent remplir cette section afin de renseigner le nombre d'équipement et de sites dont les équipements de la plateforme remplaceront/réhabiliteront, épandront ou étendent la chaîne du froid en fonction des objectifs du pays. Voir la Section 6.2 des directives de la plateforme d'optimisation d'ECF pour définitions de remplacement/réhabilitation, expansion et extension. Les données renseignées dans le tableau ci-dessous doivent être alignées avec celles dans la section 9 ci-dessus et aux autres sections du formulaire.

	Remplacement/Réhabilitation				Expansion		Extension	
	Sites existants ayant des équipements existants NON PQS (qui ne fonctionnent pas) qui doivent être remplacés par les équipements ILRs, SDD ou glacière de long durée (prend en compte les sites ayants des équipements volumineux)		Sites existants ayant équipements PQS (obsolètes et non fonctionnels) qui doivent être remplacés par les équipements ILRs, SDD ou glacière de long durée (prend en compte les sites ayants des équipements volumineux)		Equiper les sites existants avec des équipements ADDITIONNELS afin de faire face à l'introduction des nouveaux vaccins et/ou servir une population croissante		Equiper les sites existants et nouveaux pour la prestation de service (prend en compte les sites qui offrent ou non la vaccination et ceux qui ne le font pas sans équipements actifs [réfrigérateur]) à étendre avec les équipements de la plateforme	
	Nbr d'équipement	Nbr de sites	Nbr d'équipement	Nbr de sites	Nbr d'équipement	Nbr de sites	Nbr d'équipement	Nbr de sites
					323 TCW 2000 AC	323 SP	129 TCW 2000 AC	129 SP
					7 TCW 2043 SDD	7 SP	1 TCW 2043 SDD	1 SP
					103 TCW 40 SDD	103 SP	97 TCW 40 SDD	97 SP
					1 TCW 3043 SDD	1 SP	1 TCW 3043 SDD	1 SP
					83 TCW 4000 AC	83 SP	51 TCW 4000 AC	51 SP
					33 TCW 4000 AC	22 LD		
<b>Total</b>					<b>550 ECF</b>	<b>517 SP et 22 LD</b>	<b>279 ECF</b>	<b>279 SP</b>

#### 11. Activités en cours ou prévues concernant d'autres fondamentaux de la chaîne d'approvisionnement au cours de la phase de soutien initial

Dans cette section, des liens doivent être établis entre la demande de soutien relative à la plateforme d'optimisation de l'ECF, les investissements existants de Gavi (en particulier par le biais du soutien au renforcement du système de santé) et le soutien à la chaîne d'approvisionnement par d'autres partenaires.

Décrivez les activités prévues ou en cours relatives à d'autres fondamentaux de la chaîne d'approvisionnement (voir la section 3.1 des directives de la

plateforme d'optimisation de l'ECF) au cours de la phase de soutien initial, y compris leurs sources de financement. Les réponses à cette section doivent être en lien avec le plan d'amélioration de la GEV.

**Gestionnaires de la chaîne d'approvisionnement**

*Décrivez toutes les actions en cours ou prévues visant à améliorer la disponibilité et la performance des gestionnaires de chaîne d'approvisionnement, leurs sources de financement et le soutien partenaire.*

Dans le cadre de l'optimisation de la chaîne d'approvisionnement visant à rapprocher les dépôts de districts des dépôts intermédiaires en faisant passer le nombre de dépôts intermédiaires de 10 à 20 dépôts, un recrutement de personnel logistique sera fait aussi bien au niveau central qu'intermédiaire. Le nombre de chambres froides augmentant, le suivi sera renforcé par la création d'une équipe centrale dont le rôle sera le suivi des équipements majeurs de la chaîne d'approvisionnement. De plus, un projet consistant à responsabiliser les pharmaciens de districts et de régions dans le suivi des opérations de la chaîne d'approvisionnement est en cours. Tout ce personnel bénéficiera d'un renforcement de capacité. Toutes ces actions seront financées par l'Etat avec l'appui des partenaires

**Données nécessaires à la gestion de la chaîne d'approvisionnement**

*Décrivez toutes les actions en cours ou prévues relatives aux données de gestion, leurs sources de financement et le soutien partenaire. Veuillez notamment préciser comment les améliorations de la fonctionnalité des systèmes de gestion logistique accroîtront la visibilité des informations actualisées et exactes concernant le stock de vaccins à chaque niveau de la chaîne d'approvisionnement en vaccins.*

La gestion des données et de l'information tout le long de la chaîne d'approvisionnement se fera à travers trois (03) outils qui sont l'outils de gestion des inventaires des équipements majeurs intervenant dans le PEV, l'outil de gestion des stocks et l'outil de gestion des activités de vaccination. Ces outils seront implémentés à tous les niveaux avec obligation du niveau inférieur de transmettre mensuellement ses données au niveau supérieur. Chaque niveau devra être capable d'analyser et d'interpréter les résultats des analyses. Au niveau central, un bulletin mensuel sera édité et diffuser à tous les niveaux comme élément de feedback. De manière périodique, la situation de la chaîne d'approvisionnement sera présentée au cours des réunions du comité national de gestion logistique. Ce processus permettra de renforcer la visibilité de l'information tout le long de la chaîne d'approvisionnement pour la prise de décisions. Toutes ces actions seront financées par l'Etat avec l'appui ponctuel ou continu des partenaires.


**Conception optimisée et efficace du système de distribution**


Un plan de distribution trimestriel est établi par le niveau central et

<p><i>Décrivez toutes les activités en cours ou prévues relatives à l'optimisation du système de distribution, leurs sources de financement et le soutien partenaire.</i></p>	<p>diffusé aux niveaux intermédiaire et district. Le budget pour la mise en œuvre de ce plan est mobilisé deux (02) semaines avant sa mise en œuvre auprès du Gouvernement et ses partenaires. Des camions adaptés et de capacité de transport suffisante (6 camions frigorifiques et 6 camions utilitaires) sont utilisés pour la distribution des intrants jusqu'au niveau intermédiaire où les sites de stockage passeront dans un futur proche de 10 à 20, rapprochant ainsi les dépôts de districts de leur lieu d'approvisionnement.</p>
<p><b>Processus d'amélioration continue</b> <i>Décrivez toutes les actions en cours ou prévues relatives aux données de gestion, leurs sources de financement et le soutien partenaire.</i></p>	<p>Les résultats de l'analyse des différentes données devront servir de base factuelle aux activités de supervision formatives et à améliorer de manière continue la qualité des données du PEV de routine.</p>
<p><b>Surveillance de la température</b> <i>Décrivez les dispositifs de surveillance de la température actuellement disponibles dans le pays. Par ex., niveau central (CTMS), niveaux sous-nationaux, niveaux de distribution et de services les plus faibles (30 dispositifs DTR et RTM) et pendant le transport (freeze tags - surveillance électronique de la température des marchandises sensibles au gel)</i> <u><i>Décrivez également les mesures en place pour :</i></u> a) <i>obtenir les données de température des différents dispositifs ;</i> b) <i>interpréter les alertes de température suivantes (maintenance curative) ;</i> c) <i>en cas de dispositifs RTM, merci de fournir des précisions sur les procédures opératoires normalisées (SOP) pour chaque intervenant dans le système de surveillance de la température ; et</i> d) <i>Les pays souhaitant acquérir ses outils devraient démontrer que les coûts récurrents à leur utilisation, tels que les RH, la transmission des données et leur analyse, seront pris en compte et renseigner dans cette section.</i></p>	<p>Actuellement, un relevé biquotidien de température est effectué avec des fiches de relevé à tous les niveaux. Les 12 chambres froides ont fait l'objet d'étude de cartographie de température en 2017. Au cours de l'année 2017 et les années à venir, tous les réfrigérateurs des dépôts périphériques seront munis d'enregistreurs continus de température à 30 jours (Log-Tag). Par ailleurs, un suivi mensuel de température se fait à travers les données provenant des outils de gestion de stocks et de données de vaccination. Ces différentes informations sont confrontées et analysées pour la prise de décision à tous les niveaux.</p>

## PARTIE E : PHASE DE SOUTIEN ACCRU

La seconde phase de soutien à la plateforme d'optimisation de l'ECF aura lieu à partir de la troisième année et au-delà. Cette phase devra prendre en compte les besoins additionnels en équipements de la chaîne du froid dans le cadre de l'optimisation et de la pérennisation de la chaîne d'approvisionnement.

	<p>Les budgets <b>ne comprennent pas</b> les coûts opérationnels.</p> <p>Les coûts opérationnels doivent être financés par le ministère de la Santé ou les autres partenaires.</p>
---	--

	<p>Des informations complémentaires sur les demandes de plan de remise en état et d'expansion de l'ECF, de choix de l'équipement et de déploiement stratégique sont indiquées à l'annexe 3 des directives de la plateforme d'optimisation de l'ECF, disponibles sur <a href="http://www.gavi.org/soutien/processus/demander/">http://www.gavi.org/soutien/processus/demander/</a></p>
---	---

### 12. Besoins en ECF prioritaires (complémentaires) (3 pages maximum)

Fournissez des informations relatives à **2 à 4 besoins en ECF prioritaires (complémentaires)**, telles que répertoriées dans le « plan de remise en état et d'expansion de l'ECF, et dans le plan de sélection et de déploiement stratégique de l'équipement ».

Pour chaque besoin prioritaire (complémentaire), merci de fournir les informations suivantes :

1. **Le besoin** : type d'activité (par ex. remplacement d'ECF obsolète, ajout d'ECF aux établissements non équipés etc.) ; site (établissement) ECF spécifique ; type d'équipement requis ; quantité d'appareils.
2. **La justification** : raisons du besoin urgent (par ex. zone de couverture en ECF et/ou en vaccination faible (Penta3), obstacles en matière de parité, population mobile, etc.) ; couverture actuelle en ECF et en vaccination (Penta3) dans la zone de la population.
3. **Le résultat escompté** : augmentation anticipée de la couverture en ECF et en vaccination (Penta3) ; progrès anticipé vis-à-vis d'une inégalité identifiée (décrivez, conformément au cadre de performance du pays).
4. **Le budget total ECF** : comprend la part de Gavi ainsi que la part d'investissement conjoint du pays

#### Besoin en ECF prioritaire (complémentaire) N° 1 :

<b>Le besoin</b>	Expansion de 53 sites de prestation avec 53 TCW 4000 AC et expansion de 03 dépôts de districts avec 3 TCW 4000 AC.
<b>La justification</b>	Ces établissements bien que possédant des équipements PQ ont une capacité de stockage insuffisante. Ils seront pris en compte dans la 1 <sup>ère</sup> année de la phase de soutien accru.

<b>Le résultat escompté</b>	Des équipements performants et homologués avec des capacités de stockage adéquates assurent la qualité des vaccins dans les sites de prestation et les dépôts de districts.
<b>Le budget total ECF</b>	263 549 \$US dont 131 774\$US pour Gavi
<b>Besoin en ECF prioritaire (complémentaire) N° 2 :</b>	
<b>Le besoin</b>	Réhabilitation de 171 sites de prestation avec 171 TCW 40 SDD et expansion de 3 dépôts de districts avec 06 TCW 4000 AC.
<b>La justification</b>	Ces établissements possédant initialement une capacité de stockage adéquate, auront besoin d'une capacité additionnelle compte tenu de l'accroissement de la population ou/et de l'amortissement des équipements. L'acquisition de ces équipements sera inscrite dans la seconde année de la phase de soutien accru. Ces établissements sont jugés moins prioritaires que ceux choisis dans la première année de la phase accrue parce que disposant de capacité de stockage adéquate. Ces établissements ne disposent pas d'électricité.
<b>Le résultat escompté</b>	Des équipements performants et homologués avec des capacités de stockage adéquates assurent la qualité des vaccins dans les sites de prestation et les dépôts de districts.
<b>Le budget total ECF</b>	1 281 194 \$US dont 640 597 \$US pour GAVI
<b>BUDGET ECF GÉNÉRAL TOTAL : « Soutien accru » (années 3, 4 et 5)</b>	<b>1 544 742 \$US dont 772 371 \$US pour GAVI</b>

### 13. Résumé PHASE DE SOUTIEN ACCRU plan de remplacement/réhabilitation, expansion et extension

Tous les pays doivent remplir cette section afin de renseigner le nombre d'équipement et de sites dont les équipements de la plateforme remplaceront/réhabiliteront, épandront ou étendent la chaîne du froid en fonction des objectifs du pays. Voir la Section 6.2 des directives de la plateforme d'optimisation d'ECF pour définitions de remplacement/réhabilitation, expansion et extension. Les données renseignées dans le tableau ci-dessous doivent être alignées avec celles dans la section 9 ci-dessus et aux autres sections du formulaire.

	Remplacement/Réhabilitation	Expansion	Extension
--	-----------------------------	-----------	-----------

	Sites existants ayant des équipements existants NON PQS (qui ne fonctionnent pas) qui doivent être remplacés par les équipements ILRs, SDD ou glacière de long durée (prend en compte les sites ayants des équipements volumineux)		Sites existants ayant équipements PQS (obsolètes et non fonctionnels) qui doivent être remplacés par les équipements ILRs, SDD ou glacière de long durée (prend en compte les sites ayants des équipements volumineux)		Equiper les sites existants avec des équipements ADDITIONNELS afin de faire face à l'introduction des nouveaux vaccins et/ou servir une population croissante		Equiper les sites existants et points de prestation de service compte les sites qui offrent vaccination et ceux qui sont équipés avec les équipements actifs [réfrigérateurs] avec les équipements de la p	
	Nbr d'équipement	Nbr de sites	Nbr d'équipement	Nbr de sites	Nbr d'équipement	Nbr de sites	Nbr d'équipement	Nbr de sites
	171 TCW 40 SDD	171 SP			53 TCW 4000 AC	53 SP		
					9 TCW 4000 AC	6 LD		
<b>Total</b>	<b>171 ECF</b>	171 SP			<b>62 ECF</b>	53 SP et 6 LD		

#### 14. Activités en cours ou prévues en matière d'autres fondamentaux de la chaîne d'approvisionnement au cours de la phase de soutien accru

Dans cette section, des liens doivent être établis entre la demande de soutien relative à la plateforme d'optimisation de l'ECF, les investissements existants de Gavi (en particulier par le biais du soutien au renforcement du système de santé) et le soutien à la chaîne d'approvisionnement par d'autres partenaires.

Décrivez les activités prévues ou en cours en matière d'autres fondamentaux de la chaîne d'approvisionnement (voir la section 3.1 des directives de la plateforme d'optimisation de l'ECF) au cours de la phase de soutien accru, y compris leurs sources de financement. Les réponses à cette section doivent être en lien avec le plan d'amélioration de la GEV.

##### **Gestionnaires de la chaîne d'approvisionnement**

Décrivez toutes les actions en cours ou prévues visant à améliorer la disponibilité et la performance des gestionnaires de chaîne d'approvisionnement, leurs sources de financement et le soutien partenaire.

Dans le cadre de l'optimisation de la chaîne d'approvisionnement visant à rapprocher les dépôts de districts des dépôts intermédiaires en faisant passer le nombre de dépôts intermédiaires de 10 à 20 dépôts, un recrutement de personnel logistique sera fait aussi bien au niveau central qu'intermédiaire. Le nombre de chambres froides augmentant, le suivi sera renforcé par la création d'une équipe centrale dont le rôle sera le suivi des équipements majeurs de la chaîne d'approvisionnement. De plus, un projet consistant à responsabiliser les pharmaciens de districts et de régions dans le suivi des opérations de la chaîne d'approvisionnement est en cours. Tout ce personnel bénéficiera d'un renforcement de capacité. Toutes ces actions seront financées par l'Etat avec l'appui des partenaires

##### **Données nécessaires à la gestion de la chaîne d'approvisionnement**

Décrivez toutes les actions en cours ou prévues relatives aux données de gestion, leurs sources de financement et le soutien partenaire. Veuillez notamment préciser comment les améliorations de la fonctionnalité des systèmes de gestion logistique accroîtront la visibilité des informations actualisées et exactes concernant le stock de vaccins à chaque niveau de la chaîne d'approvisionnement en vaccins.

La gestion des données et de l'information tout le long de la chaîne d'approvisionnement se fera à travers trois (03) outils qui sont l'outil de gestion des inventaires des équipements majeurs intervenant dans le PEV, l'outil de gestion des stocks et l'outil de gestion des activités de vaccination. Ces outils seront implémentés à tous les niveaux avec obligation du niveau inférieur de transmettre mensuellement ses données au niveau supérieur. Chaque niveau devra être capable d'analyser et d'interpréter les résultats des analyses. Au niveau central, un bulletin mensuel sera édité et diffusé à tous les niveaux comme élément de feedback. De manière périodique, la situation de la chaîne d'approvisionnement sera présentée au cours des réunions du comité national de gestion logistique. Ce processus permettra de renforcer la visibilité de l'information tout le long de la chaîne d'approvisionnement pour la prise de



	décisions. Toutes ces actions seront financées par l'Etat avec l'appui ponctuel ou continu des partenaires.
<p><b>Conception optimisée et efficace du système de distribution</b></p> <p><i>Décrivez toutes les activités en cours ou prévues relatives à l'optimisation du système de distribution, leurs sources de financement et le soutien partenaire.</i></p>	Un plan de distribution trimestriel est établi par le niveau central et diffusé aux niveaux intermédiaire et district. Le budget pour la mise en œuvre de ce plan est mobilisé deux (02) semaines avant sa mise en œuvre auprès du Gouvernement et ses partenaires. Des camions adaptés et de capacité de transport suffisante (6 camions frigorifiques et 6 camions utilitaires) sont utilisés pour la distribution des intrants jusqu'au niveau intermédiaire où les sites de stockage passeront dans un futur proche de 10 à 20, rapprochant ainsi les dépôts de districts de leur lieu d'approvisionnement.
<p><b>Processus d'amélioration continue</b></p> <p><i>Décrivez toutes les actions en cours ou prévues relatives aux données de gestion, leurs sources de financement et le soutien partenaire.</i></p>	Les résultats de l'analyse des différentes données devront servir de base factuelle aux activités de supervision formatives et à améliorer de manière continue la qualité des données du PEV de routine.
<p><b>Surveillance de la température</b></p> <p><i>Décrivez la façon dont le système de surveillance de la température va évoluer. Quels sont les dispositifs qui seront utilisés ? <u>Décrivez également les mesures en place pour :</u></i></p> <p><i>a) obtenir les données de température des différents dispositifs ;</i></p> <p><i>b) interpréter les alertes de température suivantes (maintenance curative) ;</i></p> <p><i>c) en cas de dispositifs RTM, merci de fournir des précisions sur les procédures opératoires normalisées (SOP) pour chaque intervenant dans le système de surveillance de la température ; et</i></p> <p><i>d) Les pays souhaitant acquérir ses outils devraient démontrer que les coûts récurrents à leur utilisation, tels que les RH, la transmission des données et leur analyse, seront pris en compte et renseigner dans cette section.</i></p>	Actuellement, un relevé biquotidien de température est effectué avec des fiches de relevé à tous les niveaux. Les 12 chambres froides ont fait l'objet d'étude de cartographie de température en 2017. Au cours de l'année 2017 et les années à venir, tous les réfrigérateurs des dépôts périphériques seront munis d'enregistreurs continus de température à 30 jours (Log-Tag). Par ailleurs, un suivi mensuel de température se fait à travers les données provenant des outils de gestion de stocks et de données de vaccination. Ces différentes informations sont confrontées et analysées pour la prise de décision à tous les niveaux.

## PARTIE F : MODELE DE BUDGETISATION

Cette section indique le nombre d'appareils demandés et le budget correspondant. Le CEI estimera un montant d'investissement maximal (et le nombre indicatif d'appareils) correspondant à la demande de soutien pour sa recommandation d'approbation et la décision ultérieure de Gavi.

Cependant, le nombre d'appareils, en consultation avec le secrétariat et les partenaires nationaux, peut être modifié lors de l'établissement du plan opérationnel détaillé, qui fait suite à la proposition de plateforme et le soutien peut varier dans les limites du montant maximal accordé.

Les budgets doivent être saisis dans le modèle de budget attaché et faire référence aux **directives de la plateforme d'optimisation de l'ECF, au guide technologique de la plateforme d'optimisation de l'ECF, aux prix pré-budgétés de l'ECF et à l'outil d'analyses TCO (Total Cost of Ownership – Coût total de possession).**

### 15. Plateforme d'optimisation de l'ECF – Modèle de budget

À remplir par **TOUS** les pays après le choix de l'équipement qui répond au mieux à leurs besoins en ECF (modèle ou marque spécifique).

Les pays établiront leur budget à l'aide des prix PQS indicatifs et des estimations des ensembles de services correspondants (selon que l'équipement est sur ou hors réseau et en fonction des coûts estimés de l'ensemble de services).

Les fourchettes des prix pré-budgétés sont fournies dans ce modèle.

#### Comment remplir le modèle de budget: les pays doivent:

- Sélectionner le modèle d'équipement approprié de la liste des équipements. Cette liste est basée sur le « Type d'équipement et source d'énergie »
- Renseigner le « Coût indicatif des ensembles de services » ainsi que le « Nombre d'équipements »
- Dans les cellules **CA et CB** de la feuille « Choix du modèle spécifié d'ECF » (à droite du tableau « DEMANDE DE PLATEFORME D'OPTIMISATION TOTALE DE L'ECF »), les pays doivent renseigner leur 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> préférence pour chaque modèle sélectionné. Ses deux préférences doivent être de la même « Catégorie de la capacité en matière de stockage des vaccins en L » que leur modèle sélectionné. **Gavi, et les membres de l'Alliance notamment UNICEF, feront tout le nécessaire afin que les pays reçoivent les équipements de leur 1<sup>er</sup> choix. Cependant, les délais de fabrication entre autres pourront résulter aux pays de recevoir un « costestimates » pour leur**

2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> choix.

Le modèle de budget doit être envoyé en même temps que le formulaire dûment renseigné.

Budget pour les coûts supplémentaires et les frais d'approvisionnement de l'Unicef :

- **Coût supplémentaire:** un forfait de 7% additionnel sur la demande totale annuelle des pays a été intégré dans le modèle de budget. Ce montant sera utilisé par exemple pour prendre en compte du taux de change, de la variabilité budgétaire en matière d'équipements, des différences de coûts relatives aux ensembles de services, aux surestaries et aux coûts afférents, ou tout simplement la mise en œuvre du protocole de déviation. Ce montant sera retourné au pays si non utilisé.
- **Frais d'approvisionnement de l'Unicef:** Les pays devront payer à l'Unicef les frais d'approvisionnement annuel sur leur investissement conjoint uniquement. Ses frais seront inférieurs ou égal à 8.5% de l'investissement conjoint du pays. Les pays sont encouragés à solliciter ce montant auprès du bureau pays de l'Unicef.

## PARTIE G : CADRE DE PERFORMANCE

Les pays doivent inclure les **indicateurs de la plateforme d'optimisation de l'ECF** dans la demande de soutien ainsi que dans le cadre de performance actuel et/ou proposé au RSS de Gavi, après approbation de la proposition.

Selon leur contexte particulier, les pays doivent choisir les sources de données les mieux adaptées pour l'établissement de rapports sur la mise en œuvre du programme et les progrès par rapport aux objectifs établis. Ceci devrait être abordé avec les partenaires (qui peuvent fournir une assistance technique) et le secrétariat de Gavi.

Les mises à jour des rapports programmatiques et l'actualisation des indicateurs et objectifs feront partie du cadre de performance de Gavi et du processus annuel d'évaluation conjointe. Il est attendu que les pays définissent les indicateurs SMART (Spécifiques, Mesurables, Ambitieux, Réalistes, Temporels) pertinents à surveiller et à la lumière desquels ils rédigeront leurs rapports pour démontrer les résultats ou impacts intermédiaires.

ECF

Des informations complémentaires sur la mise en place d'indicateurs pertinents, y compris une liste de sources de données possibles, sont fournies à l'annexe 7.2 des directives de la plateforme d'optimisation de l'ECF, disponibles sur <http://www.gavi.org/soutien/processus/demander/>

## 17. Surveillance des indicateurs et exigences en matière de rapports

Au **minimum**, les pays doivent contrôler et établir des rapports sur :

- **5 indicateurs de résultats intermédiaires OBLIGATOIRES ;**
- **1 indicateur de résultats intermédiaires OBLIGATOIRE si les pays s'approvisionnent en caissons réfrigérés qui protègent contre le gel et de porte-vaccins auprès d'un prestataire indépendant et**
- **1 à 3 indicateur(s) COMPLÉMENTAIRE(S) de résultats intermédiaires.**

**Indicateurs OBLIGATOIRES de résultats intermédiaires** (doivent inclure la valeur de référence, la source des données, les objectifs et la fréquence des rapports) :

- 1) **Remplacement/réhabilitation d'ECF dans les sites équipés** : pourcentage de sites existants (équipés ou non) ayant des équipements existants NON PQS (qui ne fonctionnent pas) et équipements PQS (obsolètes et non fonctionnels) qui doivent être remplacés par les équipements ILRs, SDD ou glacière de long durée (prend en compte les sites ayant des équipements volumineux) ;
- 2) **Expansion d'ECF dans les sites équipés** : pourcentage de sites existants qui a besoin d'être équipé avec des équipements ADDITIONNELS afin de faire face à l'introduction des nouveaux vaccins et/ou servir une population croissante ;
- 3) **Extension d'ECF dans les nouveaux sites les sites existants sans équipement** : pourcentage des nouveaux points de prestation de service (prend en compte les sites qui offrent ou non la vaccination et ceux qui sont sans équipements actifs [réfrigérateur]) à équiper avec les équipements de la plateforme;
- 4) **Maintenance des équipements de chaîne de froid** : Indicateur défini proposé par pays pour refléter l'entretien adéquat de l'équipement ; par exemple le pourcentage d'établissements équipés d'une chaîne du froid opérationnelle,<sup>6</sup> tel que démontré par le monitoring à distance de la température ;
- 5) **Ratio hors-gel/non hors-gel** : Proportion de glacières/porte-vaccins hors-gel vs glacières/porte-vaccins non hors-gel dans le pays

### VEUILLEZ UTILISER LE TABLEAU CI-DESSOUS POUR COMPLETER LES INDICATEURS OBLIGATOIRES

Indicateur (saisir le nom de	Définition	Source de	Périodicité	Valeur de référence	Objectif	Objectif	Objectif
------------------------------	------------	-----------	-------------	---------------------	----------	----------	----------

<sup>6</sup>**Définition de l'indicateur** : % d'ECF opérationnel(s) = (# de dispositifs d'ECF opérationnels) / (nombre total de dispositifs d'ECF désignés pour utilisation). Les dispositifs d'ECF pris en compte pour cet indicateur comprennent tous les réfrigérateurs, les dispositifs de stockage passifs fixes, les chambres froides et les congélateurs désignés pour les séries de vaccins. Le numérateur et le dénominateur doivent être recueillis depuis la même zone géographique/période et ne doivent pas inclure les équipements hors service. La fonctionnalité de l'ECF est définie au sens large pour signifier que l'appareil est opérationnel, à un moment précis dans le temps, pour le stockage des vaccins.

<i>l'indicateur tel qu'indiqué ci-dessus)</i>	<i>(fournir une définition si aucune définition n'est spécifiée)</i>	<b>données</b> <i>(identifier la source de données)</i>	<i>(annuelle, semestrielle, trimestrielle, etc.)</i>	<b>(année)</b> <i>Préciser le numérateur et le dénominateur pour les pourcentages</i>	<b>année 1</b> <i>Préciser le numérateur et le dénominateur pour les pourcentages</i>	<b>année 2</b> <i>Préciser le numérateur et le dénominateur pour les pourcentages</i>	<b>année 3</b> <i>Préciser le numérateur et le dénominateur pour les pourcentages</i>
<b>Réhabilitation/remplacement</b>	<i>pourcentage de sites existants (équipés ou non) ayant des équipements existants NON PQS (qui ne fonctionnent pas) et équipements PQS (obsolètes et non fonctionnels) qui ONT été remplacés par les équipements ILRs, SDD ou glacière de long durée (prend en compte les sites ayant des équipements volumineux)</i>	<i>Le rapport de déploiement opérationnel</i>	<i>annuelle</i>	<i>Numérateur : nombre structures réhabilitées (0) dénominateur : nombre de structures à réhabiliter 171 Poiurcentage=0%</i>	<i>Année 2020 : 171/171 (100%)</i>	<i>Année 2021 : 171/171 (100%)</i>	
<b>Expansion d'ECF dans les</b>	<i>Pourcentage de</i>	<i>Le rapport de</i>	<i>annuelle</i>	<i>Année 2017</i>	<i>Année 2018</i>	<i>Année 2019</i>	<i>Année 2020</i>

<b>sites équipés</b>	sites existants qui ont été équipé avec des équipements ADDITIONNELS afin de faire face à l'introduction des nouveaux vaccins et/ou servir une population croissante	déploiement opérationnel		Numérateur =0 Dénominateur =599 Pourcentage = 0%	Numérateur = 22 Dénominateur = 599 Pourcentage = 3.6%	Numérateur =539 Dénominateur =599 Pourcentage =90%	Numérateur =592 Dénominateur =599 Pourcentage =99%
<b>Extension d'ECF dans les nouveaux sites les sites existants sans équipement</b>	Pourcentage des nouveaux points de prestation de service (prend en compte les sites qui offrent ou non la vaccination et ceux qui sont sans équipements actifs [réfrigérateur]) équipés avec les équipements de la plateforme	Le rapport de déploiement opérationnel	annuelle	Numérateur =0 Dénominateur =279 Pourcentage =	Numérateur =279 Dénominateur =279 Pourcentage = 100%	Numérateur =279 Dénominateur =279 Pourcentage =100%	Numérateur =279 Dénominateur =279 Pourcentage =100%
<b>Maintenance des</b>	le pourcentage	Rapport de	annuel	81%	90%	90%	90%

<b>équipements de chaîne de froid</b>	d'établissements avec équipements PQS fonctionnels	maintenance, rapport de mise à jour de l'inventaire					
<b>Ratio hors-gel/non hors-gel</b>		NA	NA	NA	NA	NA	NA

**Indicateur(s) COMPLÉMENTAIRE(S) des résultats intermédiaires** Les pays doivent suggérer 1 à 3 indicateur(s) de résultats intermédiaires pour le suivi de la performance de la remise en état, expansion, entretien et/ou autres fondamentaux de la chaîne du froid (y compris le référentiel, la source des données, les cibles et la fréquence des rapports).

**Exemples** d'indicateurs complémentaires de résultats intermédiaires :

1. **Statut opérationnel d'équipement de la chaîne du froid** : proportion d'ECF opérationnels et proportion de districts disposant d'au moins 90 % d'équipement fonctionnel ;
2. **Perte de flacons fermés** : proportion au niveau national, du district et de l'établissement ;
3. **Proportion de demande prévue** : proportion d'utilisation réelle par rapport aux prévisions (vaccins) ;
4. **Pleine disponibilité des stocks** : proportion des établissements/districts sans aucune rupture de stock ;
  - a. **Stocks conformes au plan** : pourcentage des établissements/magasins/districts ayant des stocks entre les niveaux de stock minimum et maximum ;
5. **Alertes de température** : fréquence et magnitude des alertes de chaleur et de froid, par période de surveillance (à savoir variation de température) et nombre de dispositifs d'ECF avec plus d'un certain niveau de variation de température ;
6. **Taux d'utilisation du tableau de bord des établissements de santé**, analyse et utilisation en temps opportun pour la prise de décision ;
7. **Livraison ponctuelle et complète** : proportion de commandes livrées dans leur intégralité et dans les délais **ou**
8. **Nombre de gestionnaires de santé formés et envoyés pour surveiller la chaîne d'approvisionnement et le taux d'activités de suivi signalées.**

**VEUILLEZ UTILISER LE TABLEAU CI-DESSOUS POUR COMPLETER LES INDICATEURS COMPLEMENTAIRES**

<b>Indicateur</b>	<b>Définition</b>	<b>Source de données</b>	<b>Périodicité</b>	<b>Valeur de référence</b>	<b>Objectif année 1</b>	<b>Objectif année 2</b>	<b>Objectif année 3</b>
(saisir le nom de	(fournir une définition si		(annuelle,		Préciser le	Préciser le	Préciser le

<i>l'indicateur complémentaire)</i>	<i>aucune définition n'est spécifiée)</i>	<i>(identifier la source de données)</i>	<i>semestrielle, trimestrielle, etc.)</i>	<b>(année)</b> <i>Préciser le numérateur et le dénominateur pour les pourcentages</i>	<i>numérateur et le dénominateur pour les pourcentages</i>	<i>numérateur et le dénominateur pour les pourcentages</i>	<i>numérateur et le dénominateur pour les pourcentages</i>
<i>1. : Proportion de CS ayant connu des ruptures de stock en Penta3</i>	<i>Nombre de CS ayant connus des ruptures de stock en Penta 3 rapporté au nombre de CS</i>	<i>DVD-MT SiG Inventaire</i>	<i>Mensuelle</i>	<i>Numérateur : 33 Dénominateur= 2153 Pourcentage= 2%</i>	<i>Numérateur : 0 Dénominateur= 2153 Pourcentage= 0%</i>	<i>Numérateur : 0 Dénominateur= 2153 Pourcentage= 0%</i>	<i>Numérateur : 0 Dénominateur= 2153 Pourcentage= 0%</i>
<i>2.</i>							
<i>3.</i>							
<i>Ajouter des indicateurs supplémentaires ICI au besoin</i>							



